



CLASSIQUES  
GARNIER

EICHEL-LOJKINE (Patricia), « Avant-propos », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VII*, n° 27 - 28, 1992 – 1, p. 15-17

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12526-6.p.0015](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12526-6.p.0015)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1992. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVANT-PROPOS

« La gloire est l'ombre de la vertu », disait Pétrarque après Sénèque ; « la vertu n'irait pas loin si la vanité ne lui tenait compagnie » semble lui répondre La Rochefoucauld à trois siècles d'intervalle. Que s'est-il passé au XVI<sup>e</sup> siècle pour que la gloire change de signe, pour qu'elle se trouve connotée négativement ? Les articles réunis ici ont pour objet de montrer dans quelle mesure Montaigne contribue à ce processus de transformation au cours duquel le culte de la gloire dépérit, mais aussi de dépasser l'assimilation schématique de la conception de Montaigne à une dénonciation sans équivoque de la gloire, en débusquant les contradictions et les retournements de son discours.

Le renom s'attache d'abord à un nom. Marie-Luce Demonet-Launay éclaire la conception montaignienne du nom glorieux à l'aide des distinctions faites par les grammairiens contemporains entre nom propre et nom commun, entre « voix » (mot prononcé) et « trait de plume » (mot écrit), entre nom et « appellatif » (titre). Comment expliquer que le nom propre, qui est tout de convention (c'est-à-dire immotivé), que l'on peut qualifier de creux et de vide parce qu'il n'a pas de sens (nous dirions aujourd'hui que c'est une signifiant sans signifié) puisse acquérir, dans certains cas exceptionnels (chez les hommes illustres), cette plénitude qui fait que les noms de Socrate, de Pompée et de Du Guesclin nous disent quelque chose, sans qu'il s'agisse seulement d'un phénomène subjectif ? Ces noms connotent bien des valeurs à l'intérieur d'une culture donnée en faisant venir à notre esprit des représentations que ne convoient pas les simples noms de Guillaume, de Michel ou de Durant. En butte à cette contradiction, Montaigne est amené à prendre en considération l'histoire, qui seule permet de dissiper le mystère de ces noms qui, bien que moins vides que les autres, ne peuvent pourtant pas être comparés avec le nom divin. Selon un procédé qui se répète chez Montaigne à chaque fois qu'il aborde une notion qui a partie liée avec la renommée, le nom glorieux est d'abord taxé d'illusion — de nombreux arguments d'ordre linguistique venant à l'appui de cette démonstration de l'inconsistance fondamentale du nom propre — avant d'être partiellement réhabilité comme nom qui suscite des discours et des récits en même temps qu'il vole de bouche en bouche.

Nathalie Dauvois nous facilite l'accès au dense chapitre « Sur des vers de Virgile » : la réflexion sur l'amour amène Montaigne à choisir l'être contre toutes les formes du paraître où figure en bonne place le faux honneur, parmi la dissimulation, les cérémonies, les artifices et autres feintes sociales ; mais curieusement, il est un honneur auquel Montaigne semble épargner ses critiques : il ne remet pas en question la convention

sociale qui prescrit la chasteté aux femmes au nom de leur honneur, monnaie d'autant plus précieuse qu'elle est rare. Cette gloire toutefois est moins traitée comme une valeur en elle-même qu'elle n'est le moyen de déprécier toutes les autres prétentions à la gloire, et en premier lieu, l'honneur militaire. Les méandres de ce chapitre nous réservent encore une surprise puisque de ce discrédit général, Montaigne excepte enfin la gloire littéraire, la vigueur des conceptions de Virgile fondant légitimement sa gloire. La gloire issue des créations de l'esprit est ainsi, dans une perspective platonicienne, mise en parallèle avec l'immortalité que s'assure l'homme du commun par l'humaine génération. En nous invitant à ce parcours, l'auteur souligne donc le dynamisme de la pensée de Montaigne où renversements et inversions abondent, et attire notre attention sur la complexité de son attitude : sitôt qu'il prononce une condamnation qui semble ferme et sans appel, Montaigne recommence immédiatement le procès de la gloire en convoquant, en la personne des dames et des poètes, de nouveaux témoins pour sa défense.

Participant d'un même effort pour traquer les occurrences inattendues du mot *gloire* et pour explorer des essais où il semble, à première vue, que cette notion n'apparaisse que comme un thème marginal, Amaury Flèges parvient à mettre en relation une attitude morale, une conception politique et une poétique. Partant d'une acception métaphorique du terme qu'emploie Montaigne pour dire, par analogie avec la stratégie militaire, la réussite de la conquête amoureuse, l'auteur examine la théorie militaire sur laquelle repose ce discours sur la séduction et interroge la manière curieuse dont le possesseur du château de Montaigne se loue de s'être protégé d'éventuels assaillants et voleurs en leur ouvrant les portes de sa demeure. L'opération par laquelle, après de multiples détours et dénégations, Montaigne s'approprie la gloire constitue l'objet central de l'étude ici proposée. La gloire selon Montaigne est un supplément qui, étant censé s'ajouter à la vertu, finit par suppléer à son défaut. Cet effet providentiel de la fortune peut être, après coup, attribué au mérite du sujet. Alors la gloire, ainsi que la consistance et l'autorité du *moi*, après avoir été récusées par le discours moral, se trouvent finalement récupérées, mais à un autre niveau, par l'écrivain.

Pour le disciple de Montaigne et théologien Pierre Charron, qu'étudie Christian Belin, la gloire mondaine fait partie des concupiscences qui mènent au péché dès lors qu'elle constitue l'aboutissement de la passion d'ambition et qu'elle relève du vice de philautie. La gloire n'est pas tant l'ombre de la vertu qu'elle ne porte ombrage à la vertu : en fait, la vraie gloire devant être rapportée à Dieu, la gloire humaine, quelle que soit son utilité accidentelle, lorsqu'elle encourage à agir avec civisme par exemple, ne saurait racheter sa déficience essentielle.

La dernière contribution tente de retracer l'évolution de la pensée de Montaigne sur la gloire tout au long des *Essais* de manière à nuancer l'idée répandue selon laquelle Montaigne aurait condamné irrévocablement la gloire. Le point de vue moral qu'il adopte et qui le conduit naturellement à discréditer la gloire comme contentement de la vanité humaine achoppe cependant sur la nécessité sociale de maintenir un système de récompenses (honorifiques et éventuellement matérielles) et de châtiments. Le Socrate qui, au terme de longues années de réflexion, se substitue aux Alexandre, Caton et Epaminondas que Montaigne révérait sans réserve auparavant, ne prône pas seulement

alors une vertu intérieure, comme on le dit souvent, mais incarne aussi une éthique où la gloire trouve une place.

Nous espérons, par ces contributions, susciter un intérêt renouvelé pour cet aspect problématique de la pensée de Montaigne.

Patricia EICHEL-LOJKINE.